



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Plan Avenir montagnes

Question au Gouvernement n° 1010

#### Texte de la question

#### PLAN AVENIR MONTAGNES

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Marie-Noëlle Battistel.

**Mme Marie-Noëlle Battistel** . Madame la présidente, notre groupe s'associe à l'hommage que vous avez rendu à l'ancien député socialiste André Chandernagor. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'aménagement du territoire. En cette semaine de congrès des maires, nous accueillons depuis hier dans les tribunes du public de l'Assemblée de nombreux élus de nos territoires, que nous saluons. Au terme d'un mandat particulièrement éprouvant, ils réaffirment chaque jour leur engagement pour la République de proximité. Alors que le budget dont nous débattons les inquiète au plus haut point, alors que la gestion des collectivités locales est exemplaire, ils nous demandent de ne pas les priver des moyens indispensables en vue d'assurer les services publics du quotidien et de préparer l'avenir. (*Mêmes mouvements.*)

En tant que présidente de la commission permanente du Conseil national de la montagne, permettez-moi d'évoquer en particulier les collectivités de montagne, en première ligne face au dérèglement climatique. Avec de nombreux secteurs basés sur des modèles de pluriactivité, mêlant tourisme, agriculture, services et artisanat, leur économie repose sur des équilibres souvent fragiles ; il nous faut les accompagner vers une économie capable de diversifier ses activités, consolider ses emplois, préserver son environnement fragile, construire un tourisme durable en toute saison.

La transformation de territoires demande du temps, des moyens, un accompagnement de l'État. Pour engager ces mutations sans déstabiliser davantage des modèles déjà sous pression, un véritable fonds de transition dédié aux zones de montagne devient indispensable. Il nous faut donc un deuxième plan Avenir montagnes, afin de répondre pleinement aux besoins de nos collectivités montagnardes, dont les aménités constituent une richesse pour la France. Or je ne vois rien de tel dans le projet de loi de finances : comment le gouvernement entend-il s'engager aux côtés des territoires de montagne afin de soutenir leur transition écologique et de sécuriser les modèles économiques au cœur de nos massifs ? (*Mêmes mouvements.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

**Mme Françoise Gatel, ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation** . Je vous remercie de votre question, qui concerne un sujet sur lequel le gouvernement est pleinement engagé, avec vous d'ailleurs – nous connaissons votre action en faveur d'une montagne forte, vivante, d'une économie à la fois agricole et touristique. Je salue également le travail de votre collègue Jean-Pierre Vigier,...

**M. Patrick Hetzel** . Très bien !

**M. Xavier Breton** . Décisif !

**Mme Françoise Gatel, ministre** . ...président de l'Association nationale des élus de la montagne. Depuis un an, nous travaillons ensemble : je me rappelle l'engagement considérable de l'État lors d'une situation d'urgence sur l'Alpe du Grand-Serre. Nous avons depuis, vous le savez, continué d'appliquer le plan Avenir montagnes, qui prévoit 170 millions d'euros d'accompagnement de projets et la mise à disposition par l'État de soixante-deux chefs de projet afin d'aider les élus de la montagne à définir leur avenir en prenant en compte la transition écologique.

L'État reste donc présent aux côtés des collectivités de montagne. La prochaine réunion du Conseil national de la montagne – que l'État a beaucoup défendu, vous vous en souvenez, lors de l'examen du projet de loi de simplification de la vie économique – aura lieu prochainement : sous la houlette du premier ministre, l'ensemble du gouvernement, où nous sommes plusieurs à mettre en avant ce sujet, se tient prêt à coopérer en vue, je le répète, d'une montagne vivante, forte, où chacun puisse avoir envie de vivre et vivre dignement.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

**Circonscription** : Isère (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1010

**Rubrique** : Aménagement du territoire

**Ministère interrogé** : Aménagement du territoire et décentralisation

**Ministère attributaire** : Aménagement du territoire et décentralisation

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le** : 20 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 novembre 2025